



**DÉPÔT DU BUDGET D'OPÉRATION 2025
ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
2025-2026-2027**

**Discours de la mairesse
Prononcé le 16 décembre 2024**

« À la hauteur des défis »

Chères Valdoriennes,
Chers Valdoriens,
Kwe,
Bonjour,

Au nom du conseil municipal, je vous présente ce soir le budget 2025 de la Ville de Val-d'Or ainsi que les projets prévus au programme triennal d'immobilisations (PTI) pour 2025, 2026 et 2027.

Tout d'abord, laissez-moi vous présenter brièvement le contexte dans lequel nous avons préparé ce budget.

Nous avons dû conjuguer avec une augmentation de nos dépenses d'opérations comprenant notamment des montants supplémentaires pour l'application d'une nouvelle structure salariale pour nos employés ainsi qu'un paiement plus important sur la dette en lien avec la réalisation de travaux majeurs dans les dernières années.

De plus, l'année 2025 concorde avec le dépôt d'un nouveau rôle triennal d'évaluation pour les années 2025, 2026 et 2027. Ce nouveau rôle d'évaluation, qui reflète le marché immobilier en juillet 2023, a fait bondir la valeur des propriétés sur notre territoire. La valeur moyenne d'une résidence à Val-d'Or est passée de 290 984 \$ à 360 990 \$, soit une hausse de 24,1 % par rapport à 2024. Les taux de taxes ont dû être ajustés pour en limiter l'impact.

Finalement, nos obligations en matière d'environnement ont influencé la planification de certains projets inscrits au PTI.

RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE

Les valeurs portées au nouveau rôle triennal d'évaluation sont le reflet de la vigueur du marché immobilier valdorien au 1^{er} juillet 2023. Une fois de plus, la firme *Société immobilière Abitibi inc.* fut mandatée pour réaliser cet exercice. Considérant les unités d'évaluation portées au rôle, celui-ci comprend 16 225 unités d'évaluation dont la valeur totale s'élève à 5 113 979 500 \$ soit une augmentation de 22,1 % par rapport au dernier rôle triennal.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025

Le budget d'opération que nous déposons ce soir s'élève à 80,5 M \$. C'est un budget équilibré qui présente une augmentation de 6,2 M \$ par rapport à 2024 soit 8,37 %.

Dépenses

Une partie de l'augmentation des dépenses en 2025 est attribuable à la hausse de la masse salariale à la suite de la signature de la nouvelle convention collective avec nos cols bleus et blancs et de l'adoption d'une nouvelle structure salariale pour l'ensemble des postes. Cet investissement dans le capital humain vise à renforcer l'attractivité de la Ville à titre d'employeur et à réduire le roulement de personnel que nous avons vécu dans les dernières années. En offrant des conditions qui reflètent davantage le marché du travail actuel, nous souhaitons ainsi maintenir voire améliorer la qualité des services offerts à la population.

Toujours au chapitre des ressources humaines, notons l'embauche d'un quatrième chef aux opérations au Service de sécurité incendie dans le but de compléter notre équipe avec un gestionnaire cadre sur chacune des relèves et interventions. De plus, un poste de conseillère au développement stratégique sera créé pour soutenir les différents services municipaux dans leurs projets.

Dans le cadre de ce budget, le versement sur le remboursement de la dette a été plus important. Ceci est lié au financement des travaux réalisés dans les dernières années et aux taux d'intérêt en vigueur. Rappelons que ces travaux étaient essentiels au développement de notre ville et avaient pour but de répondre à nos besoins actuels et futurs. En modernisant nos infrastructures, nous favorisons une croissance économique durable tout en répondant aux attentes des familles et des entreprises qui choisissent de s'établir ici.

Certaines hausses des dépenses sont en lien avec des décisions qui amélioreront l'entretien et la pérennité de nos réseaux routiers, d'aqueduc et d'égout tandis que d'autres proviennent de hausses externes.

Notre essai en 2024 d'épandage liquide d'abat-poussière sur les chemins en ruralité a été concluant. Nous poursuivrons donc avec cette méthode tout en bonifiant ce service dans certains secteurs plus achalandés.

Parmi les nouvelles dépenses, nous allons intégrer en 2025 le service 311 pour la prise des appels d'urgence des Travaux publics en dehors des heures de bureau.

De plus, des sommes sont réservées pour la réalisation d'un plan d'action en environnement en lien avec l'adoption prochaine d'une nouvelle politique environnementale. Nous prévoyons également réaliser une étude de faisabilité environnementale préalable à des demandes de subventions dans le programme gouvernemental OASIS qui s'inscrit dans la lutte aux changements climatiques.

Finalement, pour les hausses externes, notons celle de la Sûreté du Québec (288 300 \$), de contrats de déneigement et de marquage de chaussée ainsi qu'une hausse significative à notre contrat avec le Centre de gestion des équipements roulants (CGER) (587 940 \$). Je réitère qu'il est toujours avantageux de faire affaire avec le CGER pour la location et l'entretien de nos équipements.

Revenus

Rappelons que les municipalités ont l'obligation de présenter un budget équilibré et que 79 % de nos revenus proviennent en 2025 de la taxe foncière soit 63 M \$.

À la suite des travaux de prolongement des services municipaux sur la rue Giguère, la Ville a procédé à la vente de ses onze terrains pour la construction de logements ce qui a généré un revenu de 1,4 M \$.

La répartition de la croissance d'une partie de la TVQ nous aura permis de recevoir un montant additionnel de 948 000 \$ en 2025.

Par ailleurs, pour atténuer l'impact de la hausse des dépenses, le conseil municipal a décidé d'affecter un montant de 1 563 020 \$ provenant du surplus anticipé en 2024.

TAXATION 2025

Pour équilibrer le budget 2025 tout en réduisant l'impact de la hausse du rôle d'évaluation foncière, le taux de taxation résidentielle passera de 0,477 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation à 0,392 \$ et le taux de taxe pour la dette commune passera de 0,314 par 100 \$ d'évaluation à 0,257 \$. L'ajustement des taux pour les autres catégories d'immeubles sera proportionnel à la baisse résidentielle.

Les taux pour le logement social et l'assainissement des eaux seront maintenus respectivement à 0,01 \$ et à 0,09 \$ par 100 \$ d'évaluation. Tous les taux de taxes de service seront maintenus au même niveau qu'en 2024.

La mesure amorcée en 2024 qui consiste à hausser les taxes pour les terrains vagues desservis se poursuivra afin d'inciter le développement des terrains qui sont disponibles pour la construction.

Charge fiscale moyenne

La valeur moyenne d'une résidence unifamiliale à Val-d'Or est maintenant de 360 990 \$ et, pour cette valeur, je vous annonce que le compte de taxes augmentera de 3,3 % soit une somme représentant 111 \$. J'aimerais préciser que cette information est pour donner une idée aux contribuables. Le montant de votre compte de taxes peut donc varier à la baisse ou à la hausse en fonction de la nouvelle valeur de votre propriété.

Le tableau à l'écran illustre les contributions aux différents services municipaux pour une résidence moyenne. Il vous sera d'ailleurs envoyé avec votre compte de taxes en complément d'information.

SERVICE DE LA DETTE

L'endettement total net selon le dernier rapport financier vérifié en 2023 est de 77 973 114 \$ en hausse de 2,8 M \$. Je vous rappelle que les emprunts servent essentiellement à financer des projets pour soutenir notre développement, protéger l'environnement et assurer la pérennité de nos infrastructures.

Le paiement annuel dédié à la dette se chiffrera en 2025 à 16,4 M \$ (capital et intérêts) ce qui représente 20,4 % du budget, comparable aux autres années.

Je profite de ce point pour mentionner que depuis septembre 2024, l'administration municipale s'est dotée d'un cadre financier pour la période de 2024 à 2029

considérant l'importance des projets d'investissement à venir. Il s'agit d'un nouvel outil qui nous permet d'établir des orientations financières pour assurer une saine gestion des deniers publics et déterminer les meilleures stratégies à mettre en œuvre.

Nous allons continuer d'affecter une somme de 725 000 \$ au service de la dette en prévision des refinancements et des travaux à venir. Cette mesure que nous appliquons depuis plusieurs années nous permettra de procéder en 2025 à un remboursement anticipé d'un de nos règlements d'emprunt pour une somme de 2 781 000 \$.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027

Le programme triennal d'immobilisation (PTI) présente les investissements que la Ville prévoit effectuer au cours des trois prochaines années. Le présent PTI prévoit des investissements sur trois ans de l'ordre de 89 143 000 \$ dont 28 815 000 \$ en 2025. Sachez que certains projets sont assujettis à des subventions ainsi qu'à des taxes de secteur qui viennent les soutenir. Considérant ceux-ci, le financement qui revient à la Ville s'élève à 22 848 000 \$ au budget 2025.

Voici le portrait des principaux projets prévus en 2025.

Nous amorcerons en 2025 le grand projet d'assainissement des eaux usées du secteur de l'aéroport qui consiste à la construction d'un réseau d'égout et d'une usine d'épuration au coût de 8,3 M \$. Financé en partie par le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ), ce projet est nécessaire afin de répondre à nos obligations en matière d'environnement.

Le PTI prévoit également la réfection complète de l'avenue Centrale entre la 9^e Rue (Télébec) et la 16^e Rue (jonction 3^e Avenue). La phase 1, soit jusqu'à 12^e Rue, sera réalisée en 2025. Ce projet, en plus de l'amélioration de la surface, prévoit le remplacement complet des conduites des réseaux d'égout, d'aqueduc et pluvial. Il permettra entre autres de faire des gains significatifs au niveau de la gestion des eaux pluviales dans ce secteur. À ce niveau, notons également le remplacement d'urgence d'une conduite sur le boulevard Jean-Jacques-Cossette.

Comme à chaque année, des travaux seront réalisés dans certains secteurs pour refaire le pavage. Nous avons le souci d'intervenir équitablement dans les différents secteurs de notre grand territoire. Par exemple, en 2025, nous procéderons à la phase 1 du rechargement et du pavage du chemin Siscoe. Nous ferons également le pavage des rues toujours en gravier dans le secteur des

maisons unimodulaires dans le quartier Sullivan. Il y aura aussi en ce sens des travaux dans le Versant des Eskers.

En milieu urbain, nous interviendrons notamment dans les secteurs de la 4^e Avenue et du chemin Sullivan pour effectuer du resurfaçage. Notons également la construction d'un nouveau trottoir du côté sud de la 3^e Avenue entre la rue de l'Escale (Microtel) et la rue Dorion.

À la suite de la construction du nouveau carrefour giratoire à l'intersection du boul. Barrette et de la 7^e Rue, nous prévoyons compléter le projet par un aménagement qui mettra davantage en valeur cette voie achalandée. Toujours sur la 7^e Rue, nous devons remplacer les lampadaires décoratifs existants qui sont devenus désuets au fil des années. La première phase sera en 2025 entre le boul. Forest et la 2^e Avenue. Ce changement générera des économies d'électricité et d'entretien.

Au chapitre des bâtiments, le PTI 2025 comprend des sommes pour la construction de deux bâtiments isolés et chauffés pour des points d'eau du Service de sécurité incendie au lac Savard et au lac Clair afin d'être conformes aux exigences du schéma de couverture de risques.

Le PTI prévoit également des montants pour des études et des honoraires professionnels. En 2025, mentionnons une somme de 1 280 000 \$ pour la réalisation des plans et devis et la surveillance des travaux en vue d'augmenter la capacité de traitement de notre usine d'épuration des eaux.

Finalement, permettez-moi de préciser deux projets qui sont présentement inscrits en 2026. En effet, tel qu'annoncé, la réalisation de la dernière phase de la revitalisation du centre-ville est prévue en 2026. Vous vous souviendrez que j'avais déjà mentionné que cette pause permettra à notre équipe de se concentrer sur le projet d'assainissement des eaux du secteur de l'aéroport. Il en va de même pour la 2^e phase du développement de la rue Giguère qui est maintenant prévue en 2026.

CONCLUSION

En ce quatrième et dernier exercice budgétaire du présent conseil, permettez-moi de souligner l'implication de chacun des élus ainsi que de toute l'administration municipale. Nous avons travaillé tous ensemble pour vous présenter ce budget.

Remerciement tout spécial aux membres du comité finances soit la directrice générale, la trésorière ainsi que ma collègue Lisyane Morin, ce mandat représentant plusieurs semaines d'analyses.

L'élaboration d'un budget municipal comporte plusieurs défis. Chaque décision doit s'inscrire dans notre vision qui consiste à concilier le soutien au développement d'une ville en pleine croissance et le maintien des services à la population. Nous sommes particulièrement fiers de notre offre de services variée, accessible et abordable, souvent gratuites pour les enfants.

Je profite de l'occasion pour dire un grand merci à l'ensemble des employés municipaux, dont l'engagement et le professionnalisme permettent d'offrir des services de qualité à la population.

Cette présentation sera disponible sur la page Facebook, le site web de la Ville de Val-d'Or et publiée dans l'édition du 15 janvier 2025 du journal Le Citoyen.

En terminant, comme à chaque année, je vous encourage à magasiner chez nous, et ce, pour soutenir tous nos commerçants!

Le conseil municipal et toute l'équipe de la Ville de Val-d'Or vous adressent ses meilleurs vœux. La période des fêtes est l'occasion idéale pour passer du bon temps en famille et entre amis. Nous vous souhaitons des moments remplis de joie, de santé et de sérénité. Que cette période festive ouvre la porte à une belle et heureuse année 2025!

CÉLINE BRINDAMOUR

Mairesse